



No de résolution
ou annotation

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU HAUT ST-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE BURY**

SÉANCE ORDINAIRE du Conseil municipal de Bury, tenue le **lundi 7 juillet 2014, à 19 h 30** au Centre communautaire Manège Militaire à laquelle sont présents les conseillères et conseillers Roger-Claude Bernier, Steve Nadeau, Marilyn Matheson, Martin Jones, Delmar Fisher et Alain Villemure, tous membres dudit Conseil ayant dûment été convoqué et formant quorum sous la présidence du maire Walter Dougherty selon les dispositions du Code Municipal.

Le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Yvan Fortin, et son adjointe, madame Karen Blouin, sont présents.

1. Ouverture de la séance ordinaire

Vérification du quorum, mot de bienvenue, il est 19 h 30.

2. Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,,
APPUYÉ PAR le conseiller Roger-Claude Bernier

ET RÉSOLU à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 7 juillet 2014 tel que déposé.

L'ordre du jour se présente comme suit, à savoir :

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour du 7 juillet 2014
3. Adoption du procès verbal de la séance régulière du 2 juin et de la séance extraordinaire du 9 juin 2014
4. 1^{ère} période de questions du public (questions générales)
5. Dépôt de la correspondance du mois
Déplacement de l'item 8.11 Dépôt du rapport financier 2013 pour présentation au public par le vérificateur
6. Rapport des activités du maire
7. Rapports des comités
 - 7.1 Administration/ Sécurité publique
 - 7.2 Travaux publics et Environnement
 - 7.3 Urbanisme et Développement
 - 7.4 Loisir, sport et culture
 - 7.5 Golf
8. Affaires nouvelles
 - 8.1 Liste des comptes du mois
 - 8.2 Contribution à « Les Étincelles du bonheur »
 - 8.3 Autorisation de signature
 - 8.4 Nouvel appel d'offre pavage d'asphalte
 - 8.5 Contrat de service « Planitaxe »
 - 8.6 Formation de pompiers à Victoriaville
 - 8.7 Renouvellement d'entente avec l'École nationale des pompiers
 - 8.8 Entente inter municipale du chemin Maine Central
 - 8.9 Nomination d'un directeur du service des incendies par intérim

2014-07-081



No de résolution
ou annotation

- 8.10 Pavage d'une partie de la rue Curé-Breton
- 8.11 Dépôt du rapport financier 2013
- 8.12 Subvention tournoi de golf de l'école Pope Memorial
- 8.13 Servitude Michel Rouleau
- 8.14 Écritures d'affectations au rapport financier du 31 décembre 2013

- 9. Législation
- 10. 2^{ième} période de questions du public (sujets à l'ordre du jour)
- 11. Varia et affaires nouvelles
- 12. Information des membres du Conseil
- 13. Levée de l'assemblée

Prochaine séance ordinaire

Lundi, le 4 août 2014, à 19 h 30, au Centre Communautaire Manège Militaire sis au 563, rue Main, à Bury.

ADOPTÉ

3. Adoption des procès-verbaux

3.1 Adoption des procès-verbaux de la séance régulière du 2 juin et la séance extraordinaire du 9 juin 2014.

2014-07-082

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alain Villemure,
APPUYÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,

ET RÉSOLU à l'unanimité d'adopter le procès verbal de la séance régulière du 2 juin et la séance extraordinaire du 9 juin 2014 tels que déposés.

ADOPTÉ

4. 1^{ère} période de questions du public (questions générales)

Des citoyens se sont présentés au Conseil avec des questions concernant l'entretien du chemin Brookbury, dont une lettre a été déposée au conseil, les appels interurbain à l'intérieur du territoire de la municipalité, l'accès à la caserne des pompiers, le débitmètre au réservoir, les frais d'ouverture de dossier à la MRC pour la vente pour taxes, visibilité au coin de Main et Mill, permission spéciale pour l'entretien d'un chemin privé et les conteneurs pour les déchets et matières recyclables sur les chemins privés.

5. Dépôt de la correspondance du mois

Le directeur général fait mention que parmi la correspondance portée à l'attention du Conseil aucune n'est d'intérêt public pour le présent mois.

6. Rapport du maire

Le maire fait rapport de ses activités locales et régionales (MRC).

7. Rapports des comités

- 7.1 Administration/Sécurité publique
- 7.2 Loisirs, sport et culture
- 7.3 Travaux publics et Environnement
- 7.4 Urbanisme et développement
- 7.5 Golf

8. Affaires nouvelles



2014-07-083
No de résolution
ou annotation

8.1 Liste des comptes du mois

CONSIDÉRANT QUE le directeur général, en vertu du règlement 403-2008 sur la délégation des compétences et les règles de contrôle et de suivi budgétaire, doit préparer et déposer périodiquement au Conseil, lors d'une séance ordinaire, un rapport des dépenses qu'il a autorisé ;

PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Jones,
APPUYÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,

ET RÉSOLU à l'unanimité que le Conseil municipal accepte l'inclusion des dépenses autorisées à la liste des comptes du mois et approuve le paiement des factures correspondantes totalisant une somme de **230 893.25 \$**

QUE le rapport soit classé sous le numéro 06-2014 et considéré comme faisant partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉ

2014-07-084

8.2 Contribution aux Étincelles du Bonheur

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Roger-Claude Bernier,
APPUYÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,

Et RÉSOLU à l'unanimité que la Municipalité de Bury autorise le versement d'une contribution financière de 50 \$ aux Étincelles du Bonheur.

ADOPTÉ

2014-07-085

8.3 Autorisation de signature

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,
APPUYÉ PAR le conseiller Roger-Claude Bernier,

ET RÉSOLU à l'unanimité d'autoriser rétroactivement au 12 juin 2014 le directeur général et secrétaire-trésorier à enchérir sur les immeubles de sa municipalité pour les ventes pour taxes 2014.

ADOPTÉ

2014-07-086

8.4 Nouvel appel d'offre pavage d'asphalte

ATTENDU QUE la municipalité a demandé des appels d'offres auprès de trois entrepreneurs en asphalte suite au désistement de Pavage Estrie Beauce déjà autorisé par résolution numéro 2014-06-071;

PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alain Villemure,
APPUYÉ PAR le conseiller Delmar Fisher,

ET RÉSOLU à l'unanimité d'annuler la résolution 2014-06-071 et d'accepter la soumission la plus basse présentée par Pavage Haut Saint-François au montant de 214\$ la tonne métrique pour le rapiéçage manuel et 176\$ pour le rapiéçage à la paveuse la tonne métrique et d'autoriser une dépense de 20 000 \$, plus taxes, pour les travaux de corrections printanières et une somme de 5 000 \$, plus taxes, pour le pavage d'automne.

ADOPTÉ



2014-07-087

8.5 Contrat de service Planitaxe

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Jones,
APPUYÉ PAR le conseiller Steve Nadeau,

ET RÉSOLU à l'unanimité d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier M. Yvan Fortin à signer le contrat de service avec Planitaxe (Éthier Avocats Inc.) pour l'analyse du système de taxe à la consommation reliée principalement aux TPS et TVQ et procéder aux demandes des remboursements possibles.

ADOPTÉ

2014-07-088

8.6 Examen pratique des pompiers à Victoriaville

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,
APPUYÉ PAR le conseiller Delmar Fisher,

ET RÉSOLU à l'unanimité d'autoriser sept (7) pompiers à participer à l'examen, le 23 août prochain, et de défrayer pour chacun les frais auprès de l'ENPQ (94 \$); l'utilisation du site accrédité et formateur au Centre de développement professionnel de la Ville de Victoriaville (500 \$) les heures et le déplacement selon la politique de frais de déplacements en vigueur.

ADOPTÉ

2014-07-089

8.7 Renouvellement-entente avec l'École nationale des pompiers du Québec

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,
APPUYÉ PAR le conseiller Steve Nadeau,

ET RÉSOLU à l'unanimité d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à signer l'entente gestionnaire de formation avec l'École nationale des pompiers pour une durée d'un an, soit du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2015.

ADOPTÉ

2014-07-090

8.8 Entente inter municipale relative aux travaux d'une partie du chemin Maine Central

ATTENDU QUE la Régie est propriétaire d'un emplacement dans la Municipalité, sur lequel elle opère notamment un lieu d'enfouissement technique (ci-après appelé: « LET »);

ATTENDU QUE la Régie y opérera incessamment un centre de tri;

ATTENDU QUE l'emplacement de la Régie est voué à devenir un parc éco-industriel;

ATTENDU QUE l'accès à l'emplacement de la Régie, à partir de la route 214, se fait par le chemin Maine Central;

ATTENDU QUE la nature des opérations actuelles et futures sur l'emplacement de la Régie exige que la partie du chemin Maine Central donnant accès au site de la Régie soit refaite de sorte qu'il ait une largeur



No de résolution
ou annotation

et une capacité portante suffisantes pour accueillir beaucoup de trafic lourd;

ATTENDU QU'il est préférable, étant donné les propriétés particulières que devra avoir le chemin, que les travaux de réfection du chemin soient réalisés par la Régie;

ATTENDU QU'il est aussi préférable que certains travaux d'entretien de la partie à refaire du chemin soient effectués par la Régie;

ATTENDU QU'une régie inter municipale peut conclure avec une municipalité locale une entente en vertu de laquelle la municipalité délègue à la régie une compétence comprise dans ses domaines de compétence;

PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alain Villemure,
APPUYÉ PAR le conseiller Delmar Fisher,

ET RÉSOLU à l'unanimité d'autoriser le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer l'entente portant sur les coûts entre la municipalité et la Régie du Centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-Saint-François.

ADOPTÉ

8.9 Nomination d'un directeur du service des incendies par intérim

2014-07-091

ATTENDU QUE la municipalité doit procéder à la nomination d'un directeur du service des incendies suite au départ de l'ex-titulaire;

ATTENDU QU'UN le comité de sélection a procédé à l'analyse des candidatures internes et qu'il a soumis sa recommandation au Conseil pour l'embauche d'un directeur intérimaire pour une période de six (6) mois;

ATTENDU QUE le titulaire s'est engagé à s'inscrire et à poursuivre sa formation d'officier non urbain;

PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,
APPUYÉ PAR le conseiller Alain Villemure,

ET RÉSOLU à l'unanimité d'autoriser l'embauche de M. Edward Jacklin à titre de directeur du service des incendies par intérim, pour la période du 7 juillet 2014 au 19 janvier 2015 et de mandater le directeur général et secrétaire-trésorier pour confirmer des conditions de travail et la rémunération reliée à la fonction.

ADOPTÉ

8.10 Pavage d'une partie de la rue « Curé-Breton »

2014-07-092

ATTENDU QUE, des soumissions ont été demandées pour le pavage de la rue Curé-Breton et que celles-ci ont été reçues le 2 juillet à 14 hrs;

PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Roger-Claude Bernier,
APPUYÉ PAR le conseiller Delmar Fisher,

ET RÉSOLU à l'unanimité d'accepter, parmi quatre (4) soumissions reçues celle qui était la plus basse présentée par Sintra Inc. au prix de



No de résolution
ou annotation

128.00 \$ la tonne métrique pour le pavage de la rue et 317.50 \$ la tonne métrique pour le pavage des raccordements de cours.

D'autoriser une somme d'environ 30 000 \$ conformément à l'estimation des coûts pour effectuer ces travaux.

Que cette somme soit payée à même le règlement d'emprunt numéro 418-2014 modifié par règlement 418-2014-06.

ADOPTÉ

8.11 Dépôt du rapport financier 2013

CONSIDERANT QUE, selon les exigences de la Loi un rapport financier doit être préparé annuellement et expédié au Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Roger-Claude Bernier,
APPUYÉ PAR le conseiller Steve Nadeau,

ET RÉSOLU à l'unanimité que le Conseil Municipal accepte le rapport financier 2013 tel que préparé par la firme comptable Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. et en autorise le dépôt au Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

ADOPTÉ

8.12 Subvention tournoi de golf de l'école Pope Mémorial

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Roger-Claude Bernier,
APPUYÉ PAR le conseiller Steve Nadeau,

ET RÉSOLU à l'unanimité d'autoriser, le versement d'une contribution à l'école Pope Mémorial à raison de 50% des coûts d'inscription de 10.00 \$ par joueur versés à la municipalité.

ADOPTÉ

8.13 Servitude Michel Rouleau

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Jones,
APPUYÉ PAR le conseiller Alain Villemure,

ET RÉSOLU à l'unanimité d'autoriser, le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer les documents préparés par Me. Patrick Guilbeault, notaire pour l'établissement de la servitude consentie à Michel Rouleau sur un terrain appartenant à la municipalité de Bury (lot numéro 4 774 310).

ADOPTÉ

8.14 Écritures d'affectations au rapport financier du 31 décembre 2013

ATTENDU QUE la Municipalité est à compléter les dernières écritures de régularisations au rapport financier se terminant le 31 décembre 2013;

PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alain Villemure,
APPUYÉ PAR le conseiller Roger-Claude Bernier,

2014-07-093

2014-07-094

2014-07-095

2014-07-096



No de résolution
ou annotation

ET RÉSOLU à l'unanimité d'affecter les sommes suivantes :

59 131000 007	EFA-ROAD MAINTENANCE	entretien des chemins	40 201.97 \$
23 810000 001	FIN SOURCE-UNRESTRICTED ACC. SURPLUS	surplus accumulé non-affecté	40 201.97 \$

ADOPTÉ

9. Législation

10. 2^e période de questions du public (Sujets à l'ordre du jour)

Des citoyens se sont présentés au Conseil avec des questions concernant les items 14,33,41,56,92 et 129 sur la liste des comptes du mois, travaux sur la rue Curé-Breton, les frais de formations et examens des pompiers.

11. Varia et affaires nouvelles

Sans objet

12. Information des membres du Conseil

13. Levée de l'assemblée

La conseillère Marilyn Matheson propose la levée de l'assemblée, il est 21h07.

La prochaine séance ordinaire du Conseil se tiendra Lundi, le 4 août 2014, à 19 h 30, au centre communautaire Manège Militaire sis au 563, rue Main, à Bury.

Certificat de crédits suffisants:

Je, soussigné, Yvan Fortin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie par la présente que des crédits suffisants sont disponibles pour les sommes à payer dans les résolutions suivantes: 2014-07-083, 2014-07-084, 2014-07-086, 2014-07-088, 2014-07-092 et 2014-07-094.

Signé ce 8 juillet 2014,


Yvan Fortin, Directeur général et secrétaire-trésorier


Walter Dougherty, Maire

2014-07-097

